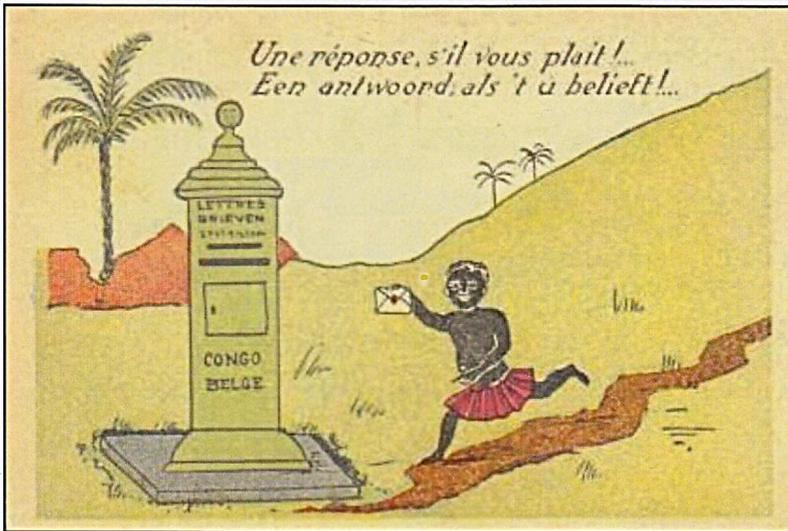


Périodique – Bureau de dépôt : 5620 Florennes

BULLETIN 29 - septembre 2019

LES CAHIERS DU CONGO



Destinataire

ISSN 0775-9576

Revue philatélique trimestrielle

92 Congo Belge IBEMBO (Bas Uele) Le vapeur "Ville de Bruges" à la rive.
Belgisch-Congo IBEMBO (Neder-Uele) De stoomboot "Ville de Bruges" aan den oever.



En cas de non distribution, retour à
Ch. Hénuzet – Place Saint Roch, 30 – 5620 Florennes

Les Cahiers du Congo

Revue trimestrielle paraissant en septembre, décembre, mars et juin. - Toute contribution rédactionnelle est la bienvenue. Elle est à envoyer à : cahiersducongo@hotmail.com.

Toute reproduction est interdite sans autorisation écrite.

Editeur responsable : Th. Frennet - Rue La Rue, 17 – 1420 Braine-l'Alleud

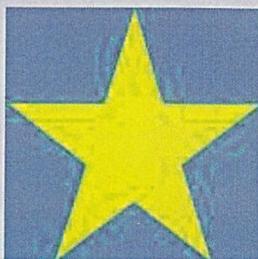
Comité de rédaction : J. P. Flamand, Th. Frennet, Ch. Hénuzet, M. Hopperets, B. Lockhart, M. Oblin, Ch. Stockmans

Abonnement : 16 € à verser au compte BE 12 7320 2753 2792 (Bic : CREGBEBB) des Cahiers du Congo.

Anciens numéros : Les anciens numéros ont été réimprimés : 16 € pour quatre

Prix au numéro : 5 €

Avez-vous renouvelé votre abonnement ?



Document de la couverture : Photographie du vapeur *Ville de Bruges*. (Entier postal 61 ou 62 vue 92)

Sommaire

Naufrage du Ville de Bruges	3
Service aérien accéléré	9
Cachets circulaires 23 mm	16

Naufrage du « Ville de Bruges » le 15 avril 1908

CH. Hénuzet

Le vapeur « Ville de Bruges » assurait la liaison fluviale de Stanleyville à Léopoldville et retour.



Le 15 avril matin le steamer se mit en route pour rejoindre Léopoldville. Après une quinzaine de kilomètres, à hauteur de Umangi, une violente tempête se leva.

Le navire tenta de s'abriter près d'une île dans le fleuve, mais il fut renversé par le vent, la quille restant au-dessus de l'eau.

Les Indigènes sont venus, non pas pour apporter leur aide, mais pour piller ! Cinq Européens et quarante-deux Africains périrent, mais en dépit des crocodiles, un mécanicien a survécu, soutenu par un poulailler.

Le lendemain, le S/S Pierre Ponthier, propriété de la Compagnie des Chemins de Fer des Grands Lacs, est arrivé sur place et a réussi à libérer les détenus, toujours enfermés dans la soute, et restés en vie parce que la cale était émergée.

Le courrier est resté dans la rivière pendant deux mois. Il a ensuite été repêché et amené à Boma où il a été trié.



Vente Van Looy

VL163



Presque tous les timbres étaient décolorés et ont été séparés des cartes et des lettres.

vert

vert décoloré

carmin décoloré

carmin



V.V.L.163 25 MARS

V.V.L.163 25 MARS 1908

V.V.L.163

olive

V.V.L.163



21 MARS

3 (chiffre renversé) AVRIL

Le courrier, emporté à bord venait de **Stanleyville – Buta – Uvira et Kasongo**. Les dates connues se situent entre le 14 mars et le 11 avril 1908.

Un dernier travail fut réalisé à Boma avant de renvoyer les courriers : c'est l'apposition manuscrite en violet sur tous les courriers récupérés dans le bateau ;

Courrier retiré du vapeur

Ville de Bruges naufragé

Louis Brion



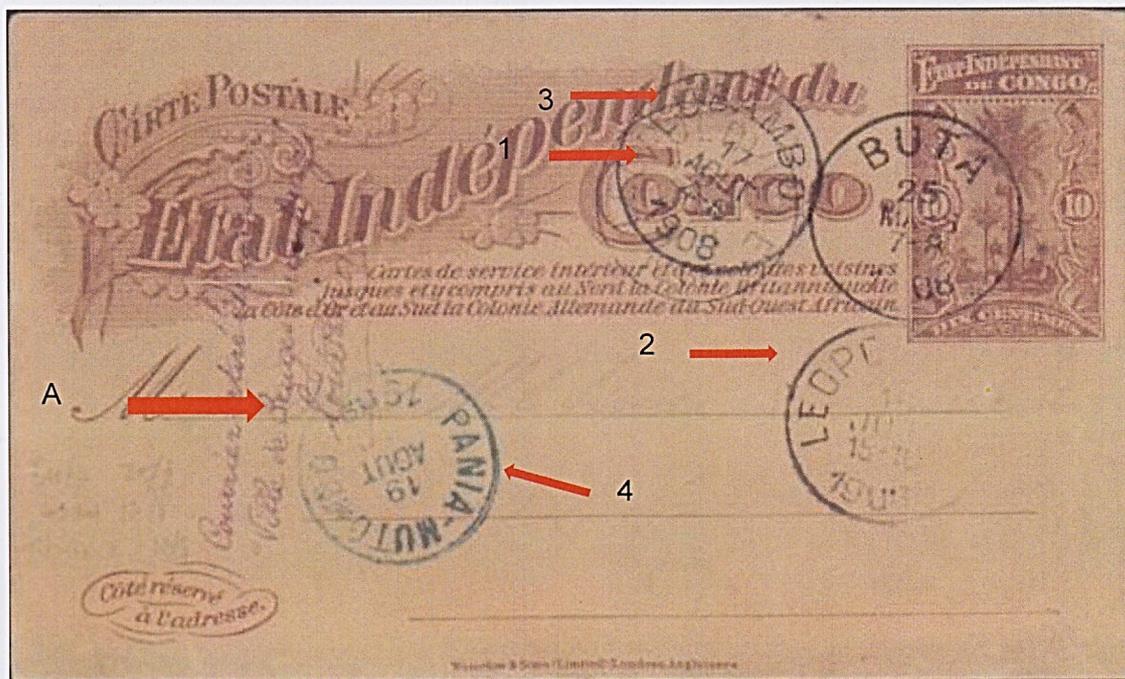
Quelques lettres et cartes survécurent avec des timbres encore apposés sur les courriers. Ils ont été réparés à BOMA avec des cachets gommés et annulés le 9 juillet 1908.

Bibliographie G. Gudenkauf Cockrill booklet n° 43

Voici une carte « sauvée des eaux ».

On constate premièrement que toute la partie écrite est *quasi effacée et illisible*.

Entier postal n° 18 Oblitération de Buta, le 25 mars 1908 7-8 type 1.1 DMtY



Collection R. POLLET

La carte est partie de **NIANGARA** (environ à 800 km de Lisala et à 2060 km de Léopoldville) en passant par Buta (à mi-chemin de Lisala et Niangara). Il n'y a pas de bureau de poste à cette date : le bureau de poste de Niangara ouvrira le 15 juin 1912.



UMANGI

L'adresse de destination est illisible. Le courrier était probablement un courrier intérieur. En effet, le tarif de 10 centimes est correct et de plus on ne trouve nulle part de traces d'une seconde oblitération ni de complément d'affranchissement pour l'étranger.

On peut suivre son trajet de retour :

Oblitérée à Léopoldville 5 juillet 1908 (1), la carte repart de Léo le 16 juillet (2).

Au retour, la carte va voyager sur la ligne de navigation Léopoldville - Kasai - Sankuru. Celle-ci traverse le centre du Congo et il faut, en temps normal, 10 ½ jours pour arriver au terminus de la ligne à Pania Mutombo.

Elle arrive à Lusambo le 17 août (3), 9 ½ jours de voyage par bateau sont nécessaires pour Lusambo.

Il reste encore environ 90 kilomètres à parcourir pour arriver enfin à Pania-Mutombo le 19 août (4). De là, elle va redescendre sur Stanleyville, d'abord par la route jusqu'à Kongolo, ensuite par bateau et elle achèvera son périple par la route jusqu'à Niangara.

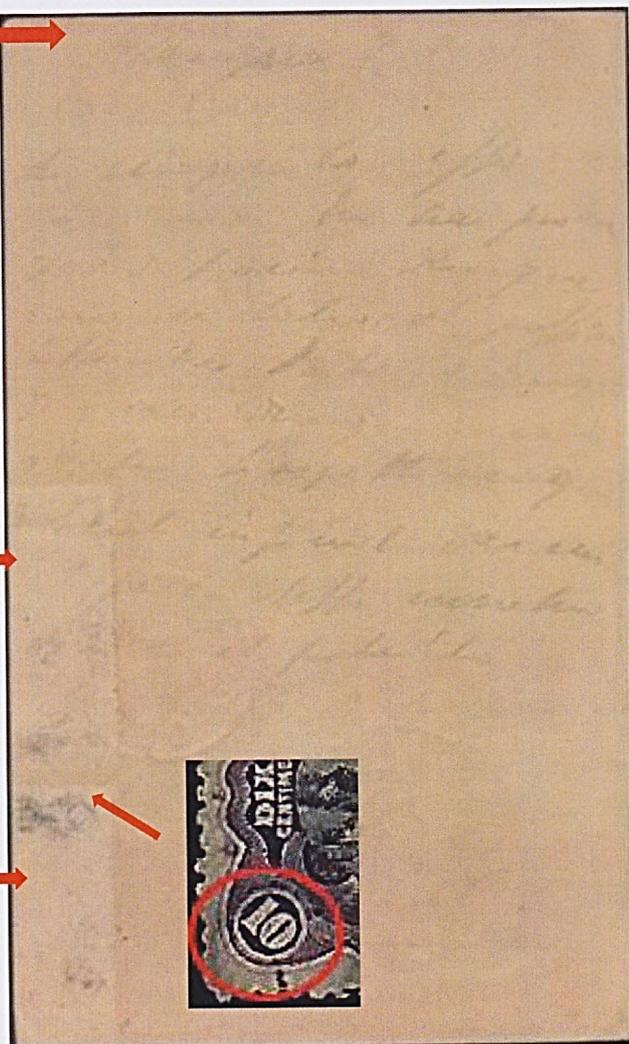
Verso de la carte ; celle-ci nous donne encore quelques informations intéressantes.

Son lieu d'origine

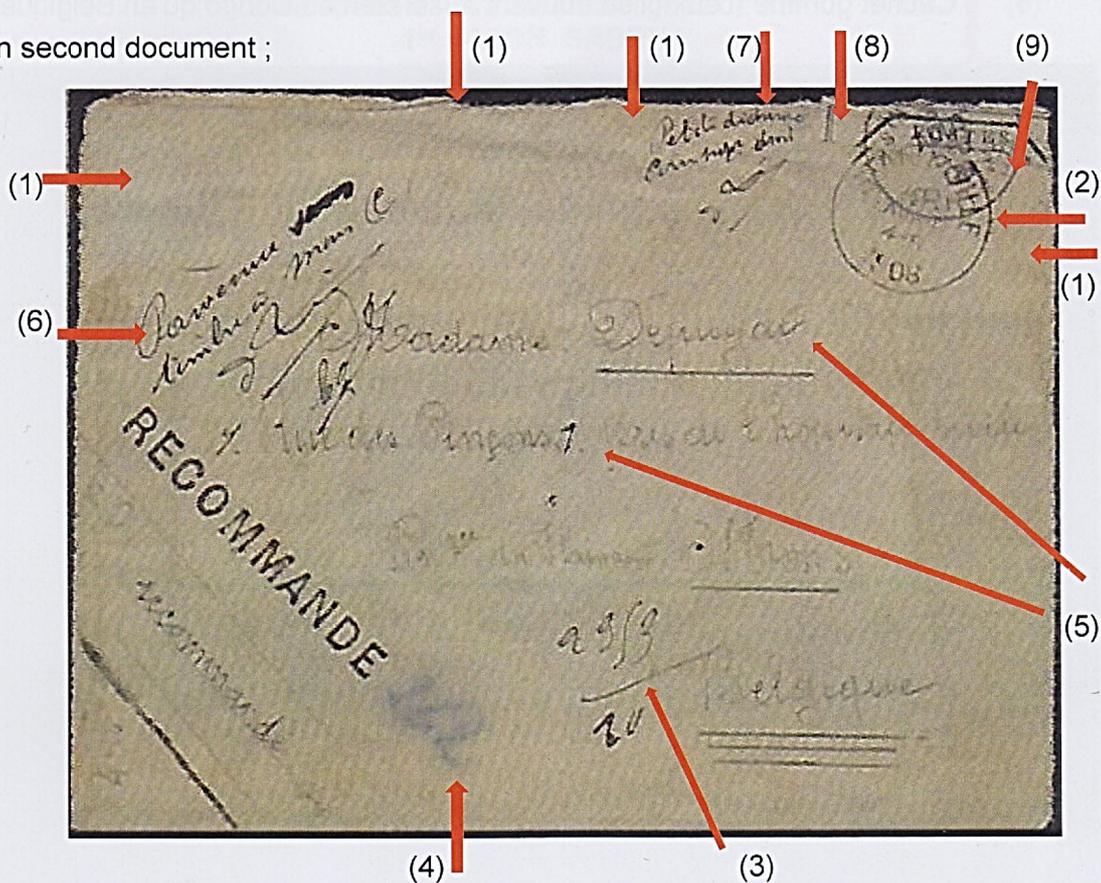
NIANGARA 2 - 3 - ?

On peut voir, suite à son passage dans l'eau, les traces de transfert de 2 timbres appartenant à un autre courrier.

Le second timbre devait être un timbre à 10 centimes.



Un second document ;



Lettre dont les timbres sont décollés (1) : il devait apparemment y avoir 4 timbres. Son état est de meilleure « qualité » car mieux lisible que notre carte précédente.

Effectivement les indications nécessaires à son traitement sont toujours **lisibles** :

(5) Madame DENUGAT ou DERUYAT 4 Rue des Pinsons MONS

(2) On peut voir le transfert de l'encre d'une oblitération d'un des timbres sur le papier de l'enveloppe STANLEYVILLE ? AVRIL 4-S 1908

(3) Pour le port, on voit l'inscription 29/3 ; 29 grammes et le postier considère qu'il faut payer 3 ports (le tarif est de 50 centimes par 15 grammes.)

(4) Griffes bâton « RECOMMANDE » et n° 262 : donc la lettre fut envoyée au tarif de 50 centimes pour le recommandé.

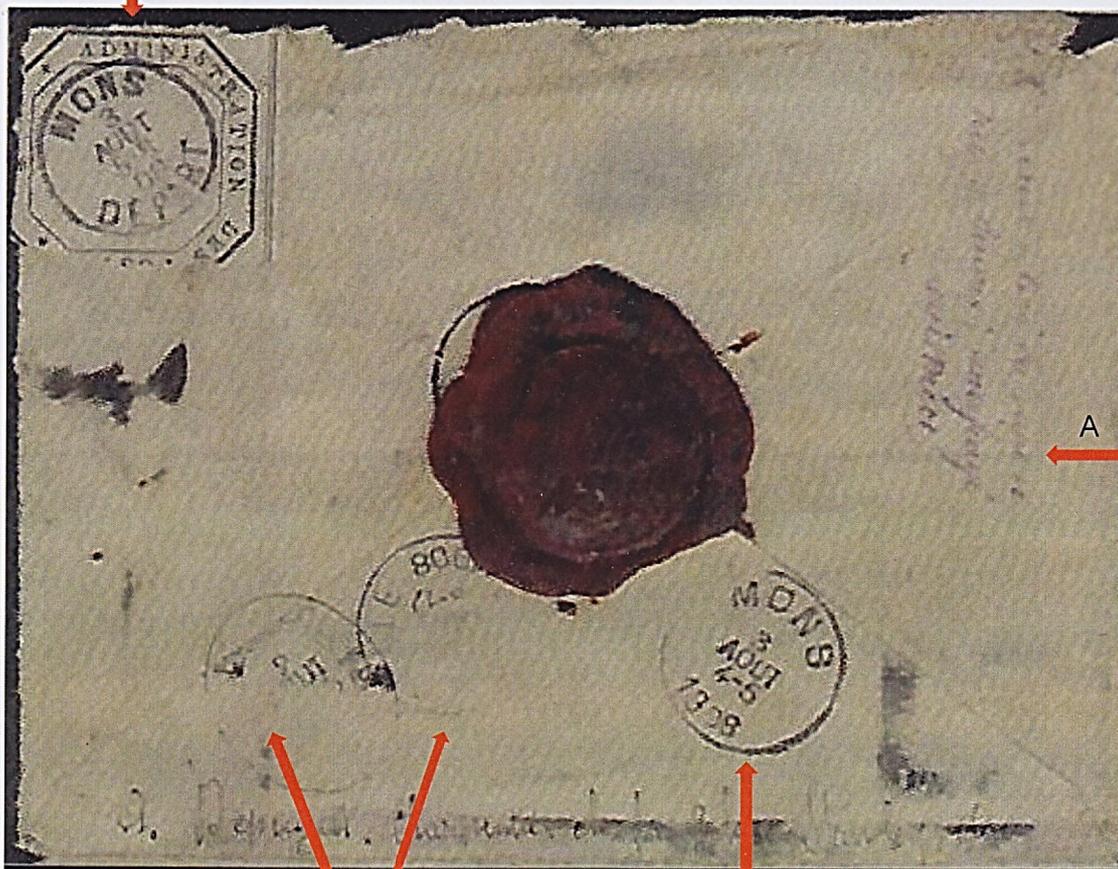
Nous avons donc $(3 \times 50 \text{ c.}) = 1,50 \text{ F} + 50 \text{ c. (REC.)} = 2 \text{ F}$ (peut-être 4 timbres à 50 centimes).

La griffe *Recommandé* et le numéro de celui-ci font qu'il n'est pas taxé à Boma. A l'arrivée, le préposé de la poste se justifie par sa mention manuscrite :

(6) *Parvenu à Mons sans timbre* et signature du préposé.

Celui-ci constate également que l'enveloppe est déchirée, se met en devoir de l'indiquer (7) *petite déchirure coin supérieur droit et paraphe* (similaire voir 6) : le préposé appose alors un cachet gommé pour réaliser la réparation.

(8) Cachet gommé (ceux-ci se trouvent aussi bien au Congo qu'en Belgique)



(11)

(10)

(9) Cachet du type belge mais quasi illisible.

(10) Cachet d'arrivée à Mons 3 août 4-5 1908, le pli est arrivé par le paquebot Bruxelles-ville 2 à Anvers, déchargé probablement très tard du bateau le 2 août et enregistré arrivé le 3 août 1908.

(11) On peut deviner un cachet ovale de réception d'un recommandé le 2 août et le cachet du bureau de ???LLE 1908.

A : comme pour la carte, la lettre est également porteuse de la mention manuscrite en violet

*Courrier retiré du vapeur
Ville de Bruges naufragé
Louis Brion*

24 octobre 1936

Ouverture du service aérien accéléré Belgique/Congo & retour

J. P. Flamand

30 et 31 octobre 1936 - Vol retour du service aérien accéléré

30 oct	31 oct	2 nov	3 nov	4 nov	5 nov
Elisa	Stan	F. Lamy	Niamey	Reggan	Marseille
Kabalo	Bumba	Zinder	Gao	Col-Béchar	Bruxelles
Kindu	Bangui	Niamey	Reggan	Oran	
Stan	F.-Lamy			Marseille	

30 octobre 1936 – Liaison retour au départ d'Elisabethville vers la Belgique

Elisabethville / Stanleyville

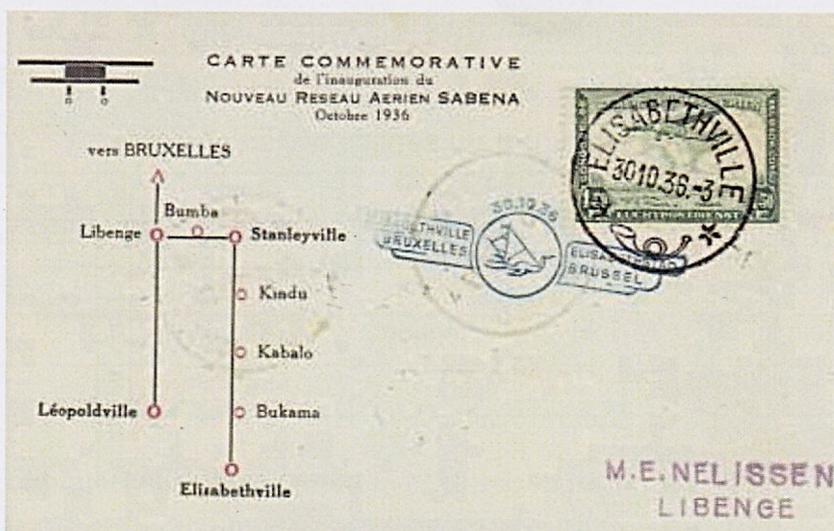


Lettre oblitérée à ELISABETHVILLE le 30-10-36.-3 h.

Cachet spécial bleu d'Elisabethville. Cachets d'arrivée à STANLEYVILLE le 30-10-36.-17 h et à PONTHERVILLE le 31-10-36.-9 h (verso).

Tarif : imprimé en service intérieur 0.10 F + 0.50 F/50 g de surtaxe aérienne.

Elisabethville / Stanleyville / Libenge



Carte commémorative SABENA oblitérée à ELISABETHVILLE le 30.10.36.-3 h.

Cachet spécial bleu d'Elisabethville.

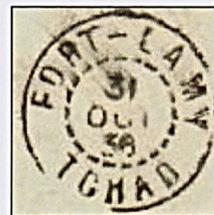
Cachet d'arrivée à STANLEYVILLE le 30.10.36.-17 h (verso) et à

LIBENGE le 5-11-36.-17 h.

Contrairement au projet initial, l'avion n'a pas fait escale à Libenge mais à Bangui.

C'est seulement la semaine suivante que la carte est arrivée à destination via SABENA AFRIQUE.

30 octobre 1936 - Elisabethville / Stanleyville / Fort-Lamy (Tchad)



Carte oblitérée à ELISABETHVILLE le 30.10.36.-5 h.

Cachet spécial bleu d'Elisabethville.

Cachet de transit de STANLEYVILLE le 30.10.36.-17 h (verso) lors du changement d'avion. et cachet d'arrivée à FORT-LAMY TCHAD le 31 OCT 36.

Tarif: carte postale pour l'étranger 1.25 F + 1.00 F/5 g de surtaxe aérienne pour l'A. E. F. = 2.25 F.

**Courrier au départ de l'escale de Bukama
Bukama / Stanleyville**



Carte commémorative oblitérée à BUKAMA le 29-10-36.-15 h.
Griffe noire sur 2 lignes de Bukama :
**1^{er} AVION SABENA
BUKAMA – STANLEYVILLE**

Cachet d'arrivée à STANLEYVILLE le 30-10-36.-17 h.

**Courrier au départ de Kongolo via l'escale de Kabalo
Kongolo / Lisala**



Lettre oblitérée à KONGOLO le 28-10-36.-8 h.

Griffe spéciale noire sur une ligne d'origine privée de Kongolo.
Cachet de transit de KABALO le 29-10-36.- 6 h. Cachet d'arrivée à
STANLEYVILLE le 30-10-36.-17 h (verso).

L'avion ne faisant pas escale à Lisala, c'est seulement la semaine suivante que la
carte est arrivée à destination par SABENA AFRIQUE.
Cachet d'arrivée à LISALA le 3-11-36.-10 h (verso).

**Courrier au départ de l'escale de Kabalo
Kabalo / Stanleyville**



Carte commémorative oblitérée à KABALO le 29-10-36.-17 h.
Griffe spéciale noire sur deux lignes de Kabalo. :
**1^{er} AVION SABENA
KABALO – STANLEYVILLE**
Cachet d'arrivée à STANLEYVILLE le 30-10-36.-17 h.

**Courrier au départ de l'escale de Kindu
Kindu / Stanleyville**



Carte commémorative oblitérée à KINDU le 29-10-36.-14 h.

Griffe spéciale noire sur deux lignes de Kindu :

**1^{er} AVION SABENA
KINDU - STANLEYVILLE**

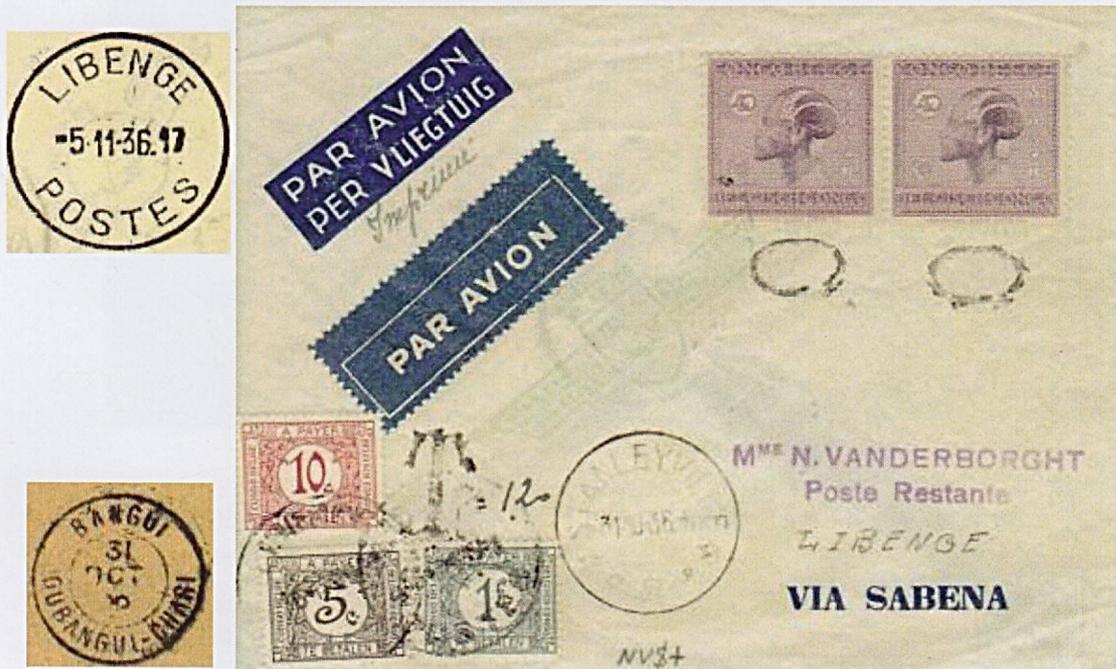
Cachet d'arrivée à STANLEYVILLE le 30-10-36.-17 h.

31 octobre 1936 – Liaison retour au départ de Stanleyville vers la Belgique

Avion : Savoia Marchetti S-73 (OO-AGR).

Equipage : Creteur (pilote) et Hanson (co-pilote).

Stanleyville / Libenge



Lettre avec cachet de départ et **cachet spécial vert** de
STANLEYVILLE le 31-10-36.-6 h.

Contrairement au projet initial, l'avion n'a pas fait escale à Libenge mais à Bangui.

C'est seulement la semaine suivante que la lettre est arrivée à destination via
SABENA AFRIQUE. Cachet d'arrivée à LIBENGE le 5-11-36.-17 h.

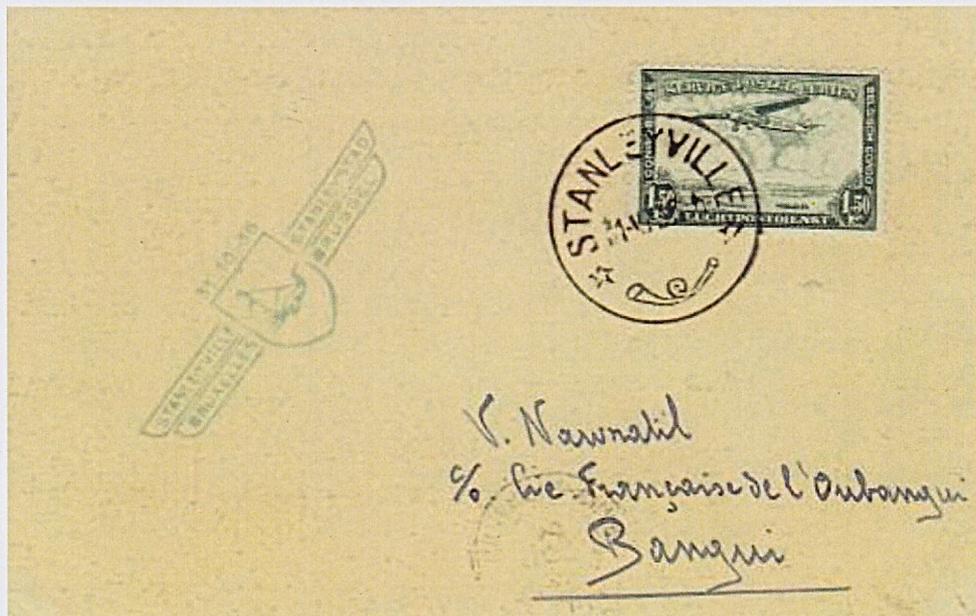
Tarif : les timbres utilisés étant hors cours le 1^{er} janvier 1933,

Le postier a frappé deux petits cercles sous les timbres et le **T = 1.20**.

Taxée à 1.15 F à Libenge le 6-11-36 soit au double de l'insuffisance.

31 octobre 1936 – Courriers au départ de Stanleyville vers
les escales africaines.

Stanleyville / Bangui (Oubangui Chari)



Stanleyville / Fort Lamy (Tchad)

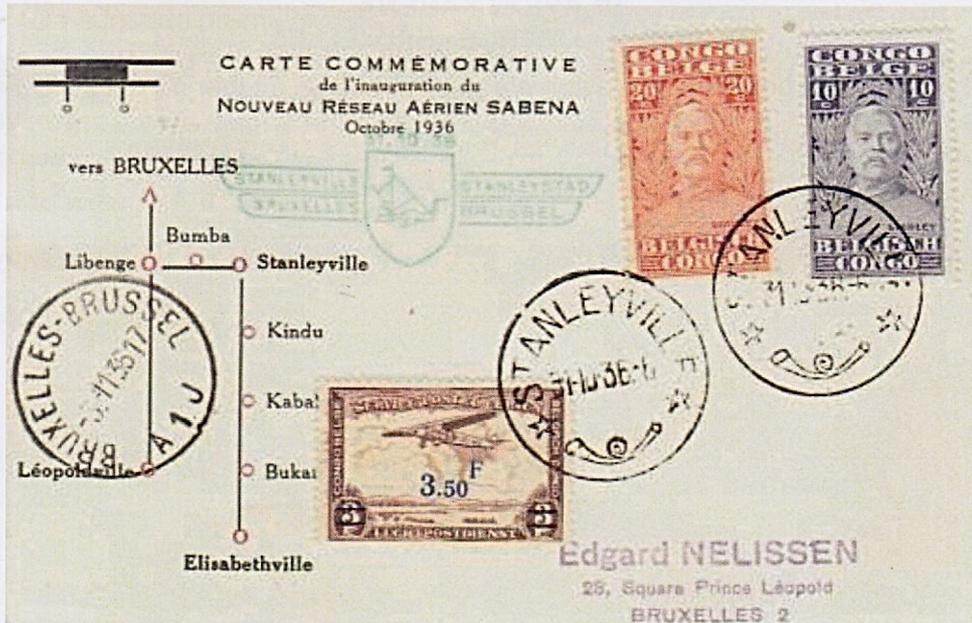


Cartes oblitérées à STANLEYVILLE le 31-10-36.-6 h.

Cachet spécial vert de Stanleyville.

Cachets d'arrivée à BANGUI et FORT LAMY le 31 OCT 36.

31 octobre 1936 - Stanleyville / Bruxelles



Carte commémorative oblitérée à STANLEYVILLE le 31.10.36.-6 h.
Cachet spécial vert de Stanleyville. Cachet d'arrivée à
BRUXELLES 1 le 5-11-36 - 17 h

Tarif: imprimé pour la Belgique 0.30 F + 3.50 F/5 g de surtaxe aérienne = 3.80 F.

Courriers au départ de l'escale de Bumba
Bumba / Libenge



Carte commémorative oblitérée à BUMBA le 29-10-36.-10 h.

Griffe spéciale noire sur deux lignes de Bumba :
1^{er} AVION SABENA
BUMBA – LIBENGE - BRUXELLES

Contrairement au projet initial, l'avion n'a pas fait escale à Libenge mais à Bangui.
C'est seulement la semaine suivante que la carte est arrivée à destination via
SABENA AFRIQUE. Cachet d'arrivée à LIBENGE le 5-11-36.-17 h (verso).

Les cachets circulaires de 23 mm Keach type 1 (suite)

Michel Hopperets

KONGOLO



Localité située dans la Province du Katanga, district du Tanganyika-Moero.

Un bureau de sous-perception y a été ouvert le 1^{er} septembre 1912. Le bureau a été promu au rang de perception par ordonnance du 16 décembre 1922.

Un seul cachet de 23 mm y a été utilisé avec les mesures angulaires : 152° / 291° (voir fig. 1).

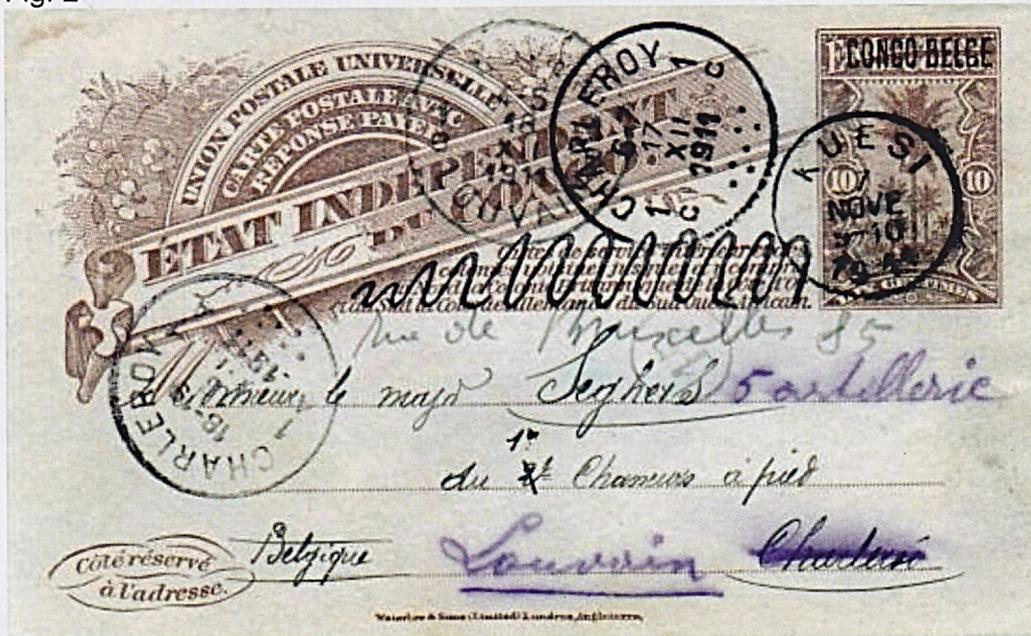
KUESI

La localité de Kuesi est située dans la Province Orientale, district du Kibali-Ituri. A noter que sur certaines cartes géographiques, le nom est parfois orthographié « Kwesi ».

Un bureau de perception éphémère y a été ouvert le 1^{er} novembre 1910. Dès le 14 octobre 1911, ce bureau a été supprimé et transféré à Boga.

Le seul cachet utilisé à Boga (mesures angulaires : 118° / 269°) a ensuite été utilisé à Boga après le transfert du bureau (voir fig. 2 un entier postal portant une oblitération Kuesi du 7 novembre 1911 apposée à Boga).

Fig. 2



KWAMOUTH

Localité située dans la Province du Congo-Kasaï, district du Bas-Congo.

Une sous-perception y a été ouverte le 1^{er} mai 1914.

Fig. 3



Le seul cachet du type 1 en usage à Kwamouth porte les mesures angulaires : 177° / 303° (voir fig. 3).

LEOPOLDVILLE

Localité importante, chef-lieu de la Province du Congo-Kasaï, située sur le fleuve Congo au Stanley-Pool.

Un bureau de sous-perception y a été ouvert dès le 1^{er} mai 1899. Le bureau a été promu au rang de perception le 15 mars 1900.

Seuls les bureaux de Banana (1^{er} janvier 1886), Boma (1^{er} janvier 1886), Vivi (du 1^{er} janvier au 18 mai 1886) et N'Zobé (15 avril 1889) ont été ouverts avant lui.

L'importance de la localité se retrouve dans le nombre de cachets de 23 mm qui y ont été utilisés, particulièrement au 20^{ème} siècle. Selon Heim et Keach, ils sont au nombre de onze, dont trois au 19^{ème} siècle.

Les cachets utilisés au 19^{ème} siècle sont les suivants avec leurs mesures angulaires :



Fig. 4

Léopoldville 1.1 : 199° / 311° (voir fig. 4)

Léopoldville 1.2 : 209° / 319°

Léopoldville 1.3 : 206° / 315°

Les cachets utilisés au 20^{ème} siècle sont au nombre de huit :

Léopoldville 1.4 : 179° / 300°

Léopoldville 1.5 : 184° / 299°

Léopoldville 1.6 : 208° (un seul angle significatif, voir ci-dessous)

Léopoldville 1.7 : 201° / 320°

Léopoldville 1.8 : 204° / 317°

Léopoldville 1.9 : 229° / 329°

Léopoldville 1.10 : 229° / 324°

Léopoldville 1.11 : 199° / 314°

Pour évoquer le cas du cachet 1.6, il faut rappeler que l'immense majorité des cachets de 23 mm ont un millésime composé de 4 chiffres dont les 2 premiers (18 ou 19 selon le siècle) sont fixes. Les 4 seules exceptions à cette règle sont Léopoldville 1.6 (voir fig. 5), Kalonga 1.1 et Lukafu 1.1 et 1.2.



Fig. 5

Pour ces cachets, il n'a donc qu'une seule mesure angulaire fiable, les deux seuls chiffres composant le millésime étant des caractères mobiles.

LIBENGE

Localité située dans la Province de l'Equateur, district de l'Ubangi.



Fig. 6

Par arrêté du 15 septembre 1898, la sous-perception de Banzyville a été supprimée et transférée à Libenge. La date effective du transfert reste cependant indéterminée.

Deux cachets du type 1 y ont été utilisés :

Libenge 1.1 au 19^{ème} siècle

Libenge 1.2 au 20^{ème} siècle (mesures angulaires : 126° / 278°)

Le rare cachet Libenge 1.1 sur document n'était pas connu de Keach ; il ne mentionne donc pas de mesures angulaires.

Sur base d'un entier postal en notre possession (voir fig. 6), nous pensons pouvoir lui attribuer les mesures suivantes : 150° / 290°. La frappe n'étant pas de la plus grande netteté, il faudrait cependant vérifier sur d'autres exemplaires. Avis aux éventuels heureux détenteurs de tels documents.

LIKASI

Localité située dans la Province du Katanga, district du Haut-Luapula.

Un bureau de sous-perception y a été ouvert le 25 septembre 1918.

Le seul cachet de 23 mm utilisé par ce bureau présente les mesures angulaires : 105° / 255° (voir fig. 7).



Fig. 7